

LIBERTÉ, ÉGALITÉ

# NOUVELLES POLITIQUES

## NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

Du DIMANCHE 15 Septembre 1793, 1<sup>an</sup> 2<sup>e</sup>. de la République.

Le Bureau des *Nouvelles Politiques*, &c. Feuille qui paroît tous les jours, est établi rue Saint-Honoré, vis-à-vis l'ancien Hôtel de Noailles, n<sup>o</sup>. 1499, près les Jacobins. Le prix de la souscription est de 42 liv. par an, de 21 liv. pour six mois, & de 12 liv. pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être adressées au citoyen FONTAMILLE, Directeur du Bureau, & non à d'autres. L'abonnement doit commencer le premier d'un mois, & on ne reçoit point de lettres non-affranchies.

### AUTRICHE.

*Extrait d'une lettre de Vienne, du 25 août.*

JAMAIS on ne vit une activité pareille à celle de notre cabinet dans le moment actuel; & à la fréquence des couriers qui arrivent de toutes les parties de l'Europe, on peut juger que notre cour est le foyer de toutes les agitations de l'univers: c'est sur-tout de Londres que les couriers extraordinaires nous arrivent tous les jours. On s'étoit flatté que la campagne actuelle seroit le terme de la guerre ruineuse & meurtrière que nous faisons à la liberté françoise; mais de nouveaux ordres donnés pour faire des recrues & des emprunts, indiquent trop que nos espérances d'une prochaine pacification seront encore déçues cette année; si les François nous combattent tous ensemble pour leur cause commune, il n'en est pas de même pour des peuples épars & peut-être jaloux les uns des autres, qui n'ont pas un objet uniforme & commun, en s'assemblant pour combattre la France. On attend ici avec une impatience mêlée d'inquiétude, l'événement des tentations que l'Angleterre va faire pour s'emparer des principaux ports de France. Cette puissance nous a beaucoup promis, dit-on; mais tiendra-t-elle toutes ses promesses? Vous sentez qu'une pareille question ne se fait pas publiquement, car la sévérité de la police s'accroît ici dans la même proportion que les craintes de ceux qui gouvernent: aussi rien n'est plus commun aujourd'hui à Vienne que les enlèvements furtifs de tous les étrangers & même des régnicoles, qui élèvent les doutes les plus légers sur le succès de la guerre présente. Tout ce que nous savons de plus certain, c'est que notre cabinet ne néglige rien pour intimider par des menaces, ou pour allécher par des promesses, les Suisses & l'Espagne: ces états renferment dans leur sein des gens foudroyés par notre cour, pour leur prouver que l'agrandissement de la puissance autrichienne leur sera avantageuse..... Concluez qu'il faut une terrible éloquence pour cela, &c.

### FRANCE.

#### ARMÉE DU RHIN.

*Des lignes de la Lauter, le 4 septembre.*

Depuis ma dernière il ne s'est passé aucun événement considérable. Notre armée borde toujours les lignes depuis le camp retranché, à droite de Lanterbourg appuyée sur le Rhin, jusqu'au revers des Vosges, à côté de Weissenbourg.

Les trouées de cette partie de la frontière sont couvertes par de fortes batteries, & gardées par un bon nombre de républicains déterminés. L'ennemi longe tout notre front, depuis le Rhin sur les bords duquel il occupe nos anciens cantonnemens, & bivouaque sur les hauteurs en avant de Lauterbourg, sur l'extrême lisière de Bienwald, Bikelberg, Candel & toute cette ligne, à la même profondeur que nous. Nos postes se chatouillent tous les jours.

Les Prussiens font le blocus de Landau; Warmser les commande. Il paroît que le principal but de l'ennemi est de faire une trouée par Bitche, de nous couper les Vosges, & de se porter par la forêt de Haguenau, jusqu'à Saverne. Telle fut la marche du prince Charles en 1741. Ce plan pourroit devenir dangereux, & ne nous laisseroit de position militaire pour couvrir l'intérieur, qu'au revers extrême des Vosges, en arrière de Vesoul: mais nous avons de quoi en empêcher l'exécution; & si les satellites des tyrans osoient s'avancer encore une fois dans notre territoire, ils n'en sortiroient pas si aisément que la première: mais pour cela il nous faut de bons généraux.

#### DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE.

*D'Avignon, le 7 septembre.*

L'administration du département de Vaucluse & le tribunal criminel ont été installés, le 4 de ce mois, par les représentans du peuple Rovere & Poultier; toutes les administrations ont formé un cortège nombreux, qui a traversé la ville aux acclamations de *vive la convention nationale, vive la montagne, vive les représentans*. Rovere a ouvert la séance par un discours plein d'énergie & de patriotisme, & les citoyens Agricole Moureau, président provisoire du département; Fouque, président du tribunal criminel; Barjavel, accusateur public; & Fabre, substitut du procureur de la commune d'Avignon, ont répondu chacun par un discours à celui du représentant du peuple.

Les nouvelles journalières que nous recevons de l'armée de la république campée aux environs de Toulon, sont toujours satisfaisantes; aujourd'hui 300 soldats républicains du district de St-Esprit sont partis d'ici pour aller grossir cette armée.

#### DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS.

*Lettre de Dunkerque, du 9 septembre, à quatre heures du soir.*

Victoire, victoire, la déroute est complète dans l'armée.

des alliés; ils ont plié bagage cette nuit, ou plutôt ils ont pris la fuite, emportant avec eux le plus qu'ils ont pu. Vous pouvez dire, l'ayant vu par moi-même, qu'ils ont mis le feu avant de partir à leurs magasins de fourrages. Ils ont brûlé grande partie des affûts de leurs canons; ils ont laissé à la Frenouque 14 pièces de canon de 27 & 13 de 17, environ 10 mille boulets; avoines en grande quantité; une infinité de belles planches neuves; c'étoit pour faire des chemins dans les dunes, pour charrier leurs canons: ils ont également abandonné à Givelde 23 pièces de canon, aucunes enclouées; avoines, forges, chevaux d'artillerie, bateaux pour jeter des ponts sur l'eau, 60 milliers de fine poudre angloise, en jolis barils, venant d'Angleterre, que j'ai vu, il y a une heure, mettre dans nos magasins; on leur a pris aussi 120 œufs environ. Ces prises sont certaines, je les ai vues.

*Prises faites par la colonne partie de Bergues.*

600 hommes de cavalerie angloise; 500 hommes d'infanterie; 150 voitures d'effets; 9 canons & beaucoup de chevaux.

*Prises faites par la colonne d'Houchard.*

À Poperingue 7 pièces de canon; à Rousbreucq 3; à Hondéchoot 9; 600 Hanovriens, avec leur état-major, faits prisonniers. Cette petite ville a été enlevée de vive force; nous y avons eu beaucoup de blessés. Toutes les nouvelles ci-dessus sont certaines: voici celles qu'on débite. Une colonne de l'armée d'Houchard est à Bruges & l'autre à Nieuport. Nous avons ici vingt mille hommes qui sont partis à deux heures pour aller à la poursuite de l'ennemi. L'artillerie volante est partie à dix heures ce matin, ayant le régiment de cuirassiers avec elle; déjà elle a rejoint l'arrière-garde ennemie, qu'elle a mis en déroute.

On débite, & je regarde comme certain, que le duc d'York, avec son état-major, s'est embarqué ce matin sur une frégate qui étoit devant Nieuport, & cette frégate est convoyée par un navire de 74 canons qui étoit depuis quatre jours devant notre port. Le capitaine Scotseri, qui est de garde sur la tour, a reconnu la frégate devant Nieuport, & le vaisseau de ligne ci-dessus.

P. S. On annonce que l'armée est aux prises près de Furnes, & que les coalisés ont mis généralement bas les armes. Le butin que l'on ramène est immense, oui immense, on peut le dire. Leurs bateaux pour jeter des ponts sont pris avec le trésor; il arrive à l'instant avec 400 chevaux d'artillerie & 800 pièces de toile grise, & leur magasin de fusils; en un mot tout est pris, ainsi que l'armée.

Cette lettre doit achever de détruire l'incrédulité réfléchie de certains gens sur les succès des armées de la république dans le Nord. Les puissances coalisées ont beau agir de concert, ce concert ne peut & ne pourra jamais être parfait; au lieu qu'une grande nation, levée en masse, combattant pour un seul objet, grand, & d'un intérêt général, voit accroître ses succès par ses succès même: aussi ses ennemis intérieurs frémissent-ils à la nouvelle de chaque avantage; mais l'esprit public en prend une nouvelle force. L'exemple des Romains vient ici encore à notre aide; ce peuple belliqueux faisoit la guerre avec une impétuosité extrême; on alloit droit à l'ennemi, & la force décidait d'abord; mais il s'agissoit alors de conquêtes; ici il n'est question que de liberté.

*De Paris, le 15 septembre.*

Il paroît que les cours de Saint-James & de Pétersbourg ont complètement échoué dans leur projet de faire aban-

donner à la Suede & au Danemarck leur neutralité, & que ces deux puissances sont décidées à ne point entrer dans la coalition, & à conserver leurs relations commerciales avec la république française. La régence de Suede a répondu à la note de Russie « que la position politique de ce royaume dépend entièrement de son commerce. Il est donc impossible de consentir aux atteintes qui pourroient y être portées, & la Suede doit se reposer sur l'exécution des traités subsistans ». D'après cela, on a lieu d'attendre que la cour de Pétersbourg fera retirer les ordres qu'elle a donnés aux commandans de ses vaisseaux. L'ambassadeur de Suede à Pétersbourg a été chargé en même tems de remettre, sur le même objet, une note au ministre de l'impératrice. Cette note porte à la fin, « que le duc-régent compte avec une confiance entière sur l'amitié vraie & invariable de l'impératrice, l'alliée de la Suede; qu'elle ne pourra jamais se persuader qu'elle voudra exiger de lui quelque chose qui fût nuisible aux intérêts légitimes de la Suede ». Une réponse dans le même genre a été remise au chargé d'affaires de la cour de Londres.

L'armée prussienne commandée par le général Wurmsler, fait le blocus de Landau. Il paroît que le principal but de l'ennemi est de faire une trouée par Bitch, de nous couper les Vosges, & de se porter par la forêt de Haguenau jusqu'à Saverne. Telle fut la marche du prince Charles en 1741. Ce plan pourroit devenir dangereux, & ne nous laisseroit de position militaire pour couvrir l'intérieur, qu'un revers extrême des Vosges, en arriere de Vesoul.

Il a été fait dans l'assemblée générale de la section de la République, une motion déjà indiquée par l'invitation que fit la commune à toutes les citoyennes de porter la cocarde nationale. La section de la République demande que toutes les femmes soient tenues de porter cette cocarde, en exceptant toutefois les filles & femmes de mauvaise vie; à cet effet, le comité révolutionnaire de la section délivreroit des cartes aux femmes honnêtes, & en refuseroit à celles qui ne le sont pas. Tous les fonctionnaires, toutes les parouilles, tous officiers de police, auroient le droit de faire montrer sa carte à toute femme qui porteroit la cocarde, & d'arrêter celles qui, après onze heures du soir, vagueroient dans les rues & dans les endroits publics sans carte & sans cocarde.

Robert Cuffine, fils de l'ex-général, & le général Tunck, ont été traduits à l'Abbaye.

Le tribunal révolutionnaire a condamné, le 13, à la peine de mort, pour cause d'écrits contre-révolutionnaires, Claude-François Berger, cultivateur de Charenton, âgé de 65 ans; on le dit ex-jésuite: son exécution a eu lieu le même jour, à six heures & demie du soir, sur la place de la Révolution.

Le même tribunal a condamné à la déportation à la Guyane Jean Thomas, curé de Norman, ex-constituant, pour être resté, quoique réfractaire, sur le territoire de France.

Bourdon de l'Oise, que la société des Jacobins, avoit invité à venir s'expliquer sur l'inculpation qui lui a été faite d'avoir arbitrairement & sans cause légitime, fait arrêter le général Rossignol, vient donner des explications sur sa conduite, & déclarer qu'il va découvrir la vérité toute entière. Il commence par établir que cette armée de la Vendée, dont on a fait tant de récit, n'est autre chose qu'un ramas de cochons, de gens qui n'avoient pas figure humaine, & des gens de loi. Les victoires prétendues de Rossignol ne sont pas si fameuses qu'on se l'imagine. Il a cité un fait plus grave. On devoit marcher sur trois points à la fois. On enveloppoit tous les

rebelles, & gnoil, au lieu de Fontenai, de ration. Ici retirer. Rob cation partic désordre da reprend la une seconde la tactique cause des r département qui, quoiqu hommes qu qui se batte duit tous le guerre cente tous les poi ennemis; & visa les bata des députés succès: l'ord mandé par faire le méu tuer cette r discours ple a demandé la nuée des Vendée; qu à assurer le senter la list Les tribune Robespierre tion a été de quelqes

On a lu qui confirm sur la prise le 8 de ce ation.

Chaumet cupoit des f culé sur-toi Hébert a comités, qu obtenir des conseil a ar vention nat d'un gouver comités qui qui ne serv

Plusieurs dre de n'êt ployés, ou publique. L dans chaqu les garçons cuit dans vendus.

La sectio chez les m Corday. —

rebelle, & l'on finissoit la guerre dans le moment. Rossignol, au lieu de donner l'ordre à sa division de marcher sur Fontenai, donna des ordres contraires, & fit manquer l'opération. Ici les huées des tribunes ont forcé l'orateur de se retirer. Robespierre a pris la défense de Rossignol. Une altercation particulière entre Bourdon & Hébert a excité un grand désordre dans l'assemblée. Enfin le tumulte cesse, Bourdon reprend la parole; les murmures des spectateurs le forcent une seconde fois de quitter le tribune. Danton établit que la tactique dont a fait usage jusques dans ce moment, est cause des revers que nous éprouvons dans la Vendée; ce département dans lequel se sont réunis tous les aristocrates, qui, quoiqu'en dise Bourdon, ne sont pas des cochons ni des hommes qui n'ont pas figure humaine, mais des hommes qui se battent bien. La malveillance ou l'impéritie ont conduit tous les mouvemens, dirigé tous les efforts: c'étoit une guerre centrale, & non pas sur les rayons, ou même sur tous les points de la circonférence qu'il falloit attaquer les ennemis; & du moment qu'on sépara les forces, qu'on divisa les bataillons, on dut présager des défaites. Le nombre des députés est aussi, a ajouté Danton, un obstacle aux grands succès: l'ordre donné par celui-ci est presque toujours contremandé par celui-là; & peut-être d'ailleurs, peut-on leur faire le même reproche qu'aux généraux, de vouloir perpétuer cette malheureuse guerre pour leur intérêt. Après ce discours plein de force, de raison & d'éloquence, Danton a demandé que l'assemblée émit son vœu sur le rappel de la nuée des commissaires qui sont en ce moment dans la Vendée; que Rossignol prenne les moyens qu'il croira propres à assurer le succès de cette guerre; qu'il soit autorisé à présenter la liste des hommes suspects, & à nommer à leur place. Les tribunes ont ensuite demandé l'expulsion de Bourdon. Robespierre a réclamé l'indulgence de la société. Sa proposition a été adoptée, malgré les réclamations des tribunes & de quelques membres, qui ont crié au modérantisme.

#### COMMUNE DE PARIS.

*Du 13 septembre.*

On a lu une lettre de Félix, commissaire dans la Vendée, qui confirme les détails déjà communiqués à la convention sur la prise de Pont-de-Cé, par l'armée de la république, le 8 de ce mois; 250 rebelles au moins ont péri dans cette action.

Chaumette s'est plaint de la lenteur avec laquelle on s'occupoit des fournitures d'habillement pour l'hiver; il en a accusé sur-tout le comité des Marchés.

Hébert a dévoilé les intrigues des membres de différens comités, qui ne cessent de solliciter les ministres, afin d'en obtenir des places pour leurs amis. Sur son réquisitoire, le conseil a arrêté qu'il seroit présenté une pétition à la convention nationale, à l'effet de lui demander l'organisation d'un gouvernement responsable & la suppression de tous les comités qui ont empiété sur les fonctions des ministres, & qui ne servent qu'à entraver la marche du conseil exécutif.

Plusieurs garçons boulangers de Paris sont venus se plaindre de n'être point occupés; ils ont demandé à être employés, ou à voler aux frontières pour la défense de la république. Le conseil a applaudi à leur zèle, & a arrêté que dans chaque section il seroit établi des fours pour occuper les garçons boulangers hors de place, & que tous les pains cuits dans ces fours seroient portés au marché pour être vendus.

La section de la Halle aux Bleds a demandé la suppression, chez les marchands d'estampes, du portrait de Charlotte Corday. — Renvoyé à la police.

Sur la demande de celle du Luxembourg, le conseil a arrêté que pour entrer dans les jardins & établissemens publics, les citoyennes comme les citoyens devront porter la cocarde tricolore.

Le nombre des prisonniers qui sont dans Paris se monte à 1978.

#### CONVENTION NATIONALE.

*(Présidence du citoyen Billaut-Varennes.)*

*Suite de la séance du vendredi 13 septembre.*

Le ministre de la marine écrit que le traître Trogoff avoit été nommé contre-amiral de l'escadre de Toulon, à une époque où il jouissoit d'une bonne réputation; que depuis le conseil exécutif ayant conçu des doutes sur la fidélité de ce marin, avoit arrêté de l'appeler à Paris, ainsi que plusieurs autres officiers suspects; mais que le comité de salut public, dans la crainte d'exciter dans l'escadre la commotion qui déjà menaçoit d'éclater, avoit cru convenable de différer l'envoi de cet arrêté. — La lettre du ministre est renvoyée au comité de salut public.

Sur la proposition d'un membre, la convention invite les sociétés populaires à dresser des listes des agens qui leur paroissent suspects, afin que le comité de salut public, éclairé par ces listes, puisse prendre des mesures de surveillance, de destitution ou d'arrestation.

André Dumont, représentant dans le département de la Somme, écrit, d'Amiens, qu'on a découvert & arrêté dans des souterrains un grand nombre d'émigrés qui s'y tenoient cachés, attendant un moment favorable pour se montrer; ils avoient un drapeau blanc semé de fleurs-de-lys: on a trouvé aussi, dans un château appartenant ci-devant au feu maréchal de Biron, des correspondances criminelles entre les ennemis & les fédéralistes: Desbois, évêque d'Amiens, convaincu de modérantisme, a été mis en arrestation.

Bourdon de l'Oise demande que tous les tribunaux criminels soient déclarés compétens pour juger les émigrés. — Cette motion est décrétée, avec cet amendement que, lorsqu'il y aura des preuves matérielles, le tribunal saisi de ces preuves pourra juger immédiatement.

Chabot observe que la loi sur l'émigration contient beaucoup d'articles contradictoires, à la faveur desquels les coupables échappent facilement: « Je demande, dit-il, que cette loi soit revêtue par une commission de six membres choisis parmi les têtes les plus révolutionnaires de cette assemblée ».

— L'assemblée décrète l'établissement de cette commission, qui sera composée par les citoyens Merlin de Douay, Dulom, Lebon, Bourdon de l'Oise, Chabat & Chasseriaux.

Le général Rossignol écrit de Saumur, en date du 9 de ce mois, que, dans l'affaire qui a rétabli les communications du Pont-de-Cé, les rebelles ont perdu plus de 150 hommes: leurs maisons ont été incendiées, ainsi que plusieurs moulins appartenans à des royalistes: on a saisi les bestiaux; le presbytère de Toircé, où se tenoit le comité des brigands, est devenu aussi la proie des flammes: les femmes, enfans & vieillards sont traités avec humanité: on prend des mesures vigoureuses pour réparer l'échec de Chantonay.

Cinq cents quarante-deux jeunes gens de la section des Arcis, prêts à marcher aux frontières, défilent dans la salle, & recueillent les plus vifs applaudissemens. — Danton représente à la convention qu'elle doit s'occuper essentiellement de la nourriture & de l'habillement des défenseurs de la patrie; il dit que la commission des marchés est tellement incapable, que si, de l'aveu même du ministre, on la laisse subsister plus long-tems, nos armées vont éprouver un dé-

nuement affreux ; il demande que le comité de salut public soit investi du droit de présenter les membres qui, par un renouvellement général, devront composer cette commission & tous les autres comités. — La motion de Danton est décrétée.

Chabot fait la remarque qu'on n'a pas vu un seul *muscadin* parmi les jeunes gens de la section des Arcis. Il pense que ces *messieurs* se cachent pour faire quelque mauvais coup ; il demande que les *muscadins* trouvés sur le pavé de Paris, après le départ de leur classe d'âge, soient déportés comme les prêtres réfractaires, & que leurs biens soient confisqués au profit de la république. — Un autre membre veut que les *muscadins* soient placés dans les rangs de l'armée, de manière qu'ils ne puissent ni fuir, ni trahir. — Léonard Bourdon pense que ceux qui resteroient après le départ de leur requilition, doivent être arrêtés & employés à des travaux publics. — Ces motions sont renvoyées au comité de salut public ; & sur la proposition de Sergent, l'assemblée décrète les jeunes gens requis employés dans les vivres, charrois & autres administrations, qui ne justifieront pas y être inscrits depuis trois mois, seront tenus de céder leurs places à des pères de famille.

Les commissaires de la trésorerie écrivent que les dépenses du mois dernier se sont élevées à 405 millions 206 mille livres : ils demandent que pareille somme soit rétablie dans le trésor public. — Renvoyé au comité des finances.

*Séance du samedi 14 septembre.*

Soixante mille livres sont mises à la disposition du ministre de l'intérieur, pour être distribuées en secours aux patriotes de Machecoul, réfugiés à Nantes.

Lafource, ex-député, a fait réclamer près du comité des inspecteurs de la salle, le paiement des indemnités de législateur pour le mois dernier : cette réclamation est fondée sur le décret portant que les députés mis en arrestation recevront leurs indemnités jusqu'à ce qu'ils aient été déclarés coupables par un jugement : mais, d'un autre côté, le suppléant de Lafource siège dans la convention & reçoit le traitement du remplacé. Le comité s'est trouvé embarrassé pour décider cette question ; la convention la décide en passant à l'ordre du jour.

Lecointre de Versailles propose d'excepter de loi de réquisition les agriculteurs de 18 à 25 ans, dont le travail seroit absolument nécessaire pour l'exploitation des propriétés territoriales. — Cette motion est écartée par la question préalable.

Au mépris d'un décret formel, plusieurs tribunaux de districts ont suspendu leurs fonctions pour prendre vacance. L'assemblée décrète que ces tribunaux rentreront en exercice, sous peine de destitution.

Les travaux importants du comité des subsistances devenant chaque jour plus multipliés, la convention double le nombre des membres de ce comité.

Sur la motion de Gossuin, l'on ordonne l'élargissement de soixante-un gendarmes détenus à Lille depuis cinq mois, pour s'être absenté de leur poste sans permission : ces citoyens, assez punis par une longue détention, rentreront dans leurs grades.

Trois cent cinquante jeunes citoyens de la section du Temple, viennent déclarer qu'ils attendent le premier signal pour voler aux frontières ; ils jurent d'exterminer les satellites des despotes ou de mourir en les combattant : les jeunes guer-

riers défilent dans la salle, & sont couverts d'applaudissemens.

Les représentans-députés vers Marseille écrivent de Bauffet, en date du 7 septembre, que les troupes républicaines, commandées par le général Cartaux, ont repris les gorges d'Ollioule, poste très-intéressant qui assure les opérations de notre armée sur Toulon : cet avantage a été le prix de la valeur des soldats français ; rien n'a résisté à leur intrépidité ; ils ont délogé l'ennemi de hauteurs presque impraticables : nous nous étendons jusqu'à une demi-lieue en avant de la ville rebelle : tout se dispose pour chauffer Toulon de la manière la plus vive. Notre succès d'Ollioule ne nous a coûté qu'un seul homme ; nous avons eu aussi deux blessés, dont l'un est le citoyen Dammartin, commandant d'artillerie, dont les talens & les services viennent d'être récompensés par le titre de chef de brigade. Nous avons pris à l'ennemi plusieurs pièces de canon ; 12 rebelles ont été faits prisonniers, & seront jugés incessamment par une commission militaire ; 8 Espagnols, parmi lesquels deux officiers supérieurs, sont aussi devenus nos prisonniers. Les représentans terminent leur lettre en promettant que bientôt l'escadre ennemie, si elle ne se hâte de prendre le large, sera la proie des flammes ; & que les défenseurs de la république ne tarderont pas de faire disparaître de dessus les remparts & les tours de Toulon, les pavillons blancs qui flottent mêlés avec ceux de l'Espagne & de l'Angleterre.

Une lettre d'Albitte, datée de Marseille le 9 de ce mois, porte que la tranquillité regne dans cette ville, & que le patriotisme y renait. Nos communications avec l'armée d'Italie sont parfaitement libres : mais les assignats n'ont pas de cours, & les subsistances n'arrivent pas. — Albitte annonce que Toulon ne tardera pas à éprouver le même sort que Lyon ; il invite la convention à ne point s'arrêter aux demi-mesures, & à se défier des traites qui pourroient séder dans son sein.

Reverchon, représentant-député, écrit du quartier-général de Limonay, sous Lyon, le 11 septembre, à onze heures & demie du soir, que deux chefs de la révolte, savoir le maire de Saint-Etienne & le commandant de la cavalerie de Montbrison, ont été arrêtés & conduits au quartier-général de la Pape. Les rebelles ont évacué Montbrison ; le commissaire national d'Orfeuill n'a pas peu contribué à ce succès. André, notaire à Lyon, depuis long-tems prévenu de correspondances liberticides, a été découvert & mis en arrestation. La garnison de Valenciennes est arrivée le 6, mais entièrement dépourvue. L'on ne sauroit trop louer le zèle du département de Saône & Loire, qui ne cesse de faire des sacrifices pour l'approvisionnement de l'armée. Une chose digne de remarque, c'est que la plupart des prisonniers faits à Saint-Etienne & à Montbrison, avoient chacun environ 1500 livres en argent & 1200 livres en assignats. « Le moment ne tardera pas d'arriver, ajoute Reverchon, où nous pourrions vous apprendre la destruction totale de Lyon, de cette seconde Sodôme ; le feu continue avec vivacité ; déjà la moitié de la ville est réduite en cendres : il n'est pas de jour que les rebelles ne fassent fusiller quelques-uns de ceux qui parlent de se rendre ».

( La suite à demain ).

Pay. de l'hôtel-de-ville de Paris, six premiers mois 1793.  
Lettre J.